

5212/61



5212/61



92, rue Lacondamine  
Paris, le 12 Avril 1912.

5212 61

Monsieur le Directeur du Musée Royal

BRUXELLES.

Monsieur le Directeur,

Par la présente je prends la liberté de vous demander si l'acquisition des tableaux suivants, que je suis chargé de vendre pour des amis, peut intéresser votre musée:

a) EL GRECO (Theoscopoli)

1°; Escena de Género"; selon page 598, No:296 du catalogue espagnol de Manuel B.Cossio, Madrid, 1908; puis *Prix frs 60.000.-* selon Bryan's dictionary of painters and engravers, vol V. page 168: "Genre picture: boy, girl and monkey".  
87 : 66 c/m; peint entre 1571/76.

2°; San Francisco de Asis"; selon page 598, No:297 du catalogue de Cossio;  
66:52 c/m; peint entre 1594-1604; signé; *Prix frs 25.000.-*

b) VELASQUEZ :

"Jeune homme riant"; 55 : 40 c/m; selon page 34, No:77 du catalogue anglais de Ch.B.Curtis, Londres, 1883, selon le "Velasquez" de M.Paul Lefort, Inspecteur des Beaux-Arts, Paris; puis selon Bryan's dictionary 1905, vol.V. page 277.

Prix: Frs 15.000.- (quinze mille francs)

Ce tableau a été acquis à Madrid en 1859 à la vente de la collection de D.Pedro Jimenes de Haro, importante galerie citée dans le "Diccionario historico" de Pedro Madoz, par M.Paul Lefort, qui l'avait acheté pour étudier la première du maître espagnol.

D'après les documents que M.Lefort possédait il avait acquis la certitude que cette toile représentait le portrait du broyeur de couleurs de Velasquez. Elle peut être comparée au "Jeune homme à la fleur" du Musée Impérial de Vienne.

Les possesseurs actuels de ce tableau sont les héritiers directs de l'éminent écrivain d'art Paul Lefort décédé.-

Dans l'attente d'une réponse favorable je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Arthur Grosse

P.S. Photographies de ces trois tableaux sont à votre disposition, cas échéant.

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

BRUXELLES, le 17-4 1912.

M

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission directrice examinera volontiers l..... reproduction photographique si toutefois elle ..... en votre possession de..... ouvrage..... que vous signalez à son attention par votre lettre du.....

Veillez agréer, M....., l'assurance de notre considération distinguée.

*Le Secrétaire,*

COPIÉ ET EXPÉDIÉ, le 17-4-12

92, rue Lacondamine  
Paris, le 18 Avril 1912.

Musées Royaux de Peinture et de Sculpture

BRUXELLES.

---

Monsieur le Secrétaire,

En possession de votre estimée lettre d'hier je m'empresse de vous remettre ci-joint les photographies des deux tableaux offerts de GRECO, savoir:

- 1° "Escena de Género" (d'après le proverbe : "la femme est l'étope, le diable souffle et l'homme prend feu")
- 2° "San Francisco de Asis". —

Quant au petit tableau de VELASQUEZ "Jeune homme riant" je ne suis malheureusement pas à même de vous en soumettre une bonne reproduction photographique, les épreuves que j'en ai sont vraiment trop mauvaises faute d'appareils spéciaux qu'il faut pour ce tableau et à cause de ses couleurs inactiniques. Par contre si cette oeuvre intéresse votre direction en principe je serais tout disposé à vous le soumettre personnellement. J'attends donc vos instructions à ce sujet.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Arthur Grosse

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, 1-6

1912

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N<sup>o</sup> 5212-61

A

OBJET

Monsieur Grosse  
Paris

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'un tableau qui faisait l'objet de votre lettre du 18 avril

~~Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur à votre disposition, pour être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n<sup>o</sup> 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.~~

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Copie expédiée le 1-6-12